

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2013/0020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
31 FBG DES CONDAMINES  
84300 CAVAILLON

### SEANCE DU 18 DECEMBRE 2013

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : PONCET Norbert — CALVIERE Gérard – PELISSIER

Laurence - DEVINE marc

Excusé : - PECOULT Jocelyn

Syndic suppléant : LIENS Charles

Excusés : OLIVIER Denis – LIENS Edmond

L'an deux mille treize et le dix huit décembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :**

AVENANT N°6 A LA CONVENTION DU 2 JUIN 2003  
=====

**LE PRESIDENT EXPOSE :** Le président rappelle que depuis le 2 juin 2003 une convention relative au soutien des économies d'eau lie EDF au Syndicat Mixte des canaux de Cabedan Neuf, l'Isle et Carpentras et à l'ASA du canal Saint Julien. Cette convention arrive à son terme, ainsi pour rémunérer les économies réalisées entre novembre 2012 et octobre 2013 par les canaux concernés, il convient de signer l'avenant n°6 à cette convention.

Le canal du Cabedan Neuf étant membre du Syndicat Mixte des canaux de Cabedan Neuf, l'Isle et Carpentras, il convient de délibérer sur cet avenant et autoriser le président à le signer.

Le président propose au comité syndical de se prononcer sur cet avenant, afin qu'il puisse le signer.

**OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT :** la commission syndicale approuve la proposition d'avenant n°6 relatif au soutien des économies d'eau et autorise le Président à signer l'avenant, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président  
Mr DOMINIQUE Pierre